
PROCES – VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 4 février 2017
à l'École secondaire de Nyon-Marens**

Introduction

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée à 9 h. 55, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

Souhaits de bienvenue

Lionel Renaud salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Nyon.

Il salue la présence de :

Mme Fabienne Freymond Cantone, Municipale de Nyon.
M. Roman Lombriser, président de l'ASTF
M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Pascal Grezet, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Nicolas Huser, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand

Nos membres d'honneurs :

Mme Marlyse Blanc	Mme Silvia Fuchs	M. Robert Metrailler	M. Georges Metzener
M Pascal Grezet	M. Martial Gummy	M. André Nicolas	M. André Liaudat
M. Joseph Debons	M. Dominique Dinges	M. Claude Blessing	M. Francis Muller
M. Louis Salamin	M. Jean Chappaz	M. Didier Laurent	

Nos membres honoraires

M. Gianni Bernasconi M. Daniel Gachet

Les vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Il excuse l'absence de :

Mme Barbara Berli, cheffe fifre de l'ASTF
Mme Irène Ming-Keller, trésorier de l'ASTF
M. Simon Guggisberg, vice-président ZTPV
M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours
M. Patrick Robatel, lieutenant-colonel, chef centre de compétence de la musique militaire

Nos membres d'honneur :

Mme Dominique Vallat-Pont	Mme Nadia Gummy	M. Georges Mayor	M. Gilbert Cavin
M. Daniel Rollier	M. Olivier Aubord	M. Laurent Besse	M. Nicolas Cuereil

Nos membres honoraires :

M. Christophe Debons	M. Daniel Barbay	M. Joseph Fasel	M. Frédéric Brasey
M. Rolf Muller	M. Stefan Stempfeler	M. Thierry Julliard	M. Marius Dumoulin

Nous sommes reçus cette année par les Fifres et tambours de Nyon son président Eric Favre salue les personnes présentes. Un grand merci pour l'accueil et tout le travail effectué.

La parole est donnée à Madame Fabienne Freymond Cantone, Municipale de Nyon qui fait un petit historique de sa ville.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URSTFC et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 20 novembre 2016. De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Aclens.
3. Rapports
 - a) du président
 - b) du trésorier (comptes et budget)
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour
 - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
 - a) du président central
 - b) des membres du comité central (CC)
 - c) du chef de la commission tambour
 - d) de la cheffe de la commission fifre
 - e) des membres des commissions musicales
 - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sociétés
8. Rapport intermédiaire de la Fête romande des Jeunes 2017
9. Rapport intermédiaire de la Fête romande de Sierre 2019
10. Fixation du lieu de la prochaine A.G.D.
11. Honorariat et Nomination des Vétérans
12. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

Présentes : 29

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empiro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours de L'Ondine genevoise
Tambours Morgiens	F. & T. La Maya, Suen / St.Martin	Tambours des Cadets de Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	Musique municipale Ville de Genève
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
T. & F. de Meyrin	F. & T. Les Aiglons, Hérémenche	Tambours de Villeneuve
	Tambours du Chablais, Monthey	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle

Excusées : 5

F. & T. Brig-Glis	F. & T. Collèges de Lausanne	F. & T. La Gaité-Ayent
F. & T. La Gougna, St.-Jean	Compagnie 1602 Genève	

Absentes : 0

Cartes de vote distribuées 74

Majorité 38

Lionel Renaud remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués d'Aclens le 6 février 2016

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés par email, elles ont eu tout loisir d'en prendre connaissance. Le PV est accepté à l'unanimité. Le président remercie François Niederhauser de son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapports**a) du président**

C'est un plaisir de vous retrouver après cette première année de présidence. J'ai eu l'occasion au cours de cette année de faire connaissance avec le travail de notre association, les gens et certaines sociétés qui la composent. En comité, nous avons pu travailler déjà certains axes, dont la communication. Nous sommes dans une période de transition. Nous devons voir loin, avoir une vision tout en assurant le travail à plus court terme. Tout cela doit s'inscrire dans une stratégie globale au niveau Suisse, même si celle-ci n'est parfois pas encore connue. Les défis sont donc nombreux. L'ASTF compte depuis peu un nouveau comité et des nouvelles commissions. Il est certain que les personnes choisies sauront faire du très bon travail. Toutefois, nous constatons à l'échelle de notre association que certains besoins

sont là maintenant et que nous ne pouvons pas attendre pour prendre certaines mesures. C'est notamment le cas avec la formation de jurys et moniteurs fifres qualifiés. Afin d'accélérer les projets et réflexions pour la pérennité de cet instrument, nous allons augmenter la commission fifre à 4 membres au lieu des 2 actuels. Plusieurs projets étant en cours. Nos commissions font également un très bon travail et il doit être relevé ici, tant au niveau de la formation que la préparation et l'encadrement des concours. Je les en remercie chaleureusement.

Plusieurs sociétés ont fêté leur jubilé en 2016 et pour avoir assisté à ceux-ci, je dois dire que j'ai trouvé des sociétés fières d'elles et de leur travail, et elles le peuvent. Je les ai constatées résolument tournées vers l'extérieur, cela me réjouit.

Les défis qui nous attendent :

Garder l'avance que nous avons sur l'attribution des fêtes. Cela est en effet important afin que les commissions et le comité puissent pleinement travailler la tête libérée sur les autres sujets d'importance pour notre association. A ce titre nous pouvons déjà dire que nous cherchons d'ici l'assemblée 2019 un candidat pour la fête romande de 2023. Et vous aurez plus tard dans l'assemblée, une proposition de candidature pour la fête romande des jeunes de 2021. La formation des fifres, moniteurs et jury, est un défi que j'ai déjà évoqué. Le programme Jeunesse et Musique est lancé et les premières formations sont données. Les formateurs des futurs moniteurs sont nommés. Pour l'UR, il s'agit de Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochoux et Céline Renaud. Mais hélas, il n'y a pas encore de candidats à former... Je ne saurais insister sur l'importance que chaque société se renseigne activement sur les avantages et prérequis de ce programme et envoie ses meilleurs moniteurs participer aux quelques jours de formation. De l'argent est à disposition mais attention, il ne tombera pas tout seul dans nos mains. La relève est un thème récurrent. En voyant ici ou là les sociétés, je constate les efforts qui sont fournis. Certaines actions ont plus ou moins de succès. Il serait profitable à tous, de pouvoir partager des bonnes expériences rencontrées ou des pièges à éviter. A ce titre, vous pouvez partager avec nous vos expériences et nous pourrions les transmettre aux sociétés. Nous souhaitons à l'avenir plus communiquer sur nos activités à l'intérieur de notre association, avec une newsletter et notre page Facebook. Notre page Facebook qui comptait 15 abonnés lors de l'assemblée d'Aclens et qui en compte à ce jour 136 grâce à divers actions de promotion. En plus d'une meilleure communication à l'interne, nous voulons également plus nous montrer vers l'extérieur dans les médias et la collectivité. Nous avons pu, par exemple en 2016 rendre visible le fifre et le tambour dans le canton de Fribourg grâce au travail d'Edgar pour le projet cantonal de répertoire et documenter les traditions du canton. Nous vous mettrons en lien le site associé : (<https://traditionsvivantesenimages.ch>)

Autre exemple, nous avons conclu un partenariat avec Perrin Frères, une entreprise de construction de renom, qui nous aidera financièrement sur 3 ans pour nos activités de formation. En tant qu'association faitière, il est important pour nous de connaître vos besoins. N'hésitez pas dès lors à contacter directement un membre du comité ou des commissions si vous voyez des domaines où nous pourrions être utiles. Nous voulons être là pour vous. Et pour finir, nos statuts devront également faire l'objet d'une lecture attentive, afin de voir si ceux-ci répondent toujours aux besoins actuels. Vous le voyez, les défis sont là. Il y'a du travail mais il est passionnant. Ce qui me réjouit est de pouvoir construire avec vous l'avenir dans un esprit de camaraderie afin de garder nos instruments dans la tradition vivante et innovante.

b) du Trésorier

Le président donne la parole à Eddy Trincherini, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2016. On trouve aux Produits : Fr. 14'010,41, aux Charges : Fr. 8'994,45 ce qui fait ressortir un bénéfice d'exercice de Fr. 5'015,96.

La fortune après report du bénéfice d'exercice s'élève à Fr. 41'807,40.

Lionel Renaud Eddy Trincherini pour la tenue claire et précise des comptes de l'URSTFC et souligne que nous devons faire un effort pour trouver des fonds.

Le budget 2017 fait ressortir un bénéfice de Fr. 130,--.

c) des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole à un représentant des **Tambours de l'Union instrumentale de Cernier** pour la lecture du rapport de vérification. Lionel remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

d) du chef de la Commission tambours

La parole est donnée à Grégoire Trincherini

C'est à mon tour de vous faire mon rapport annuel. Je vais passer certains points de l'année écoulée et du futur en revue.

Journée d'inspection du 25 juin 2016.

26 candidats, soit 5 de plus que l'année passée.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la participation à cette journée pour les jeunes de 15 ans ou plus, ceci pour avoir un suivi et s'informer régulièrement. La prochaine journée d'inspection aura lieu le 1^{er} juillet 2017 (à noter dans vos agendas, le formulaire sera tout bientôt disponible sur le site internet). Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes, même si l'un ou l'autre ne s'intéresse pas à la formation de tambour militaire. On ne sait jamais, ils peuvent changer d'avis à la dernière minute et de toute façon, ils ne peuvent qu'en profiter et faire profiter leur société. Le formulaire sera disponible sur le site de l'Union Romande, et la commission fera un rappel dans le courant du mois d'avril. En effet, l'année passée, ce rappel n'avait pas été fait, et lorsque les inscriptions sont arrivées à échéance, il n'y avait que 5 personnes inscrites. A l'avenir, ce rappel sera toujours envoyé dans le courant du mois d'avril, pour autant que la journée se déroule à la même période de l'année.

Journée de drill

Nous avons fait une journée en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. Seulement 2 candidats sont venus. La commission technique pense que cette journée est très importante. Nous ne pouvons pas obliger les candidats à venir, par contre nous avons décidé de ne pas pénaliser les candidats motivés. C'est pour cette raison que cette journée a eu lieu, avec si peu de participants. 5 personnes se sont présentées à l'examen, 4 ont passé le test avec succès. Félicitations à eux.

Point important à signaler : A partir de 2018, le nombre de tambours militaires va considérablement baisser, je vous l'avais déjà annoncé l'année passée. On parlait de passer de 27 recrues à 16. J'ai une bonne nouvelle à vous dire, ce nombre a été revu à la hausse, après de nombreuses négociations. Pour 2018, nous aurons droit à 20 tambours militaires. C'est toujours une diminution d'effectif, mais c'est un moindre mal par rapport au premier chiffre annoncé. Je remercie les personnes qui se sont démenées pour tenter d'augmenter ce nombre de tambours militaires.

Cours de moniteurs

Cette année, nous n'avons pas effectué de cours moniteurs pour les tambours. Je vous informe que nous allons recommencer un cursus fin 2017. Nous allons vous faire parvenir les inscriptions tout bientôt. Pour le cours moniteur avancé, le cours 3, nous nous battons depuis maintenant 2 ans auprès de l'ASTF pour qu'ils l'organisent. On nous avait dit fin 2016 (c'est ce que je vous avais dit lors de l'assemblée de l'année passée), puis début 2017, puis fin 2017. Au mois de novembre, lors de l'assemblée des délégués de l'ASTF à Bâle, Ivan Kym est devenu le nouveau président de la commission technique suisse. Je me suis entretenu avec lui à ce sujet lors de la première réunion de la nouvelle CT/ASTF. Nous en avons besoin, nous avons des candidats qui ont réussi leur examen du cours 2 depuis un petit moment. De plus, le cours 3 n'a plus été organisé depuis très longtemps, et certains cantons demandent maintenant ce cours moniteurs, pour toucher les subsides et pouvoir enseigner le tambour dans certaines écoles. Vu la charge de travail de la nouvelle CT/ASTF, Ivan m'a assuré que ce cours se déroulerait fin 2018, après la fédérale. Par contre, on va faire en sorte que le cours de jury compte dans ce cours moniteur, afin que les personnes devant avoir ce papier puissent dire qu'ils ont commencé la formation avant l'échéance.

Fête romande des jeunes à Nyon

Je ne vais pas épiloguer, le programme de concours est dehors, les inscriptions aussi, vous avez dû recevoir un e-mail à ce sujet. Nous souhaitons que les sociétés de l'Union romande soutiennent cette fête, accompagnent les nombreux jeunes qu'elles auront inscrits.

Réponse à la question des classements uniques/séparés (Lettre de Dominique Vallat-Pont)

Lors de l'assemblée des délégués de 2016, je vous avais dit que l'on nous avait demandé d'étudier le classement unique/séparé, concurrents romands et invités. La commission technique a pris la décision suivante :

- **Les listes de résultats** se feront sur la base d'un classement unique ET un classement séparé. Il y aura donc 2 listes de résultats, et les personnes pourront télécharger celle qu'ils préfèrent.
- **Le rapport du jury** se fera par contre sur la base d'un classement unique, mais comme les listes de résultats peuvent se consulter avec un classement séparé, nous ne voyons pas l'utilité de le séparer.
- **La répartition des couronnes** se fera sur la base d'un classement séparé, c'était déjà le cas et ça ne changera pas (je dirais même jamais)
- **La proclamation** se fera sur la base d'un classement unique
- **Le podium (les 3 premiers)** sera sur la base d'un classement unique, ET nous ferons également un podium romand pour toutes les catégories qui le permettent.

Nous espérons que cette solution vous satisfait, elle sera appliquée lors de la prochaine fête romande en 2019 à Sierre.

Forum enseignement – pédagogie

La commission technique a décidé d'organiser un forum sur la pédagogie et l'enseignement. Nous avons constaté que la demande était là. Le but de ce forum est de montrer différentes façons d'enseigner la technique d'un instrument de musique. Ce forum se déroulera le samedi 8 avril 2017. Il est ouvert à tous, novice dans l'enseignement ou moniteurs confirmés. Le but est de répondre à vos questions sur l'enseignement, trouver des solutions à des problèmes que vous pourriez ou avez rencontré avec certains de vos élèves. Il sera donné par Mathieu Constantin, qui joue du fifre ancien à St-Jean. Il est aussi professeur de guitare et directeur de chorale. Là aussi, les inscriptions et plus amples informations vous parviendront tout prochainement.

Jeunesse et musique

Comme vous le savez sûrement, nous avons voté une loi fédérale dans le but de promouvoir la musique. Le concept est sur pied, et des cours ont commencé. Ces cours donnent le droit à des subsides, à des formations, etc. Pour vous inscrire, il faut envoyer votre dossier de candidature à M. Philippe Rüttsche ou M. Urs Gehrig, qui l'analyseront, avec leur équipe et vous aiguillera dans les cours appropriés. En effet, ce concept vous donne certains passe-droits, et vous n'êtes pas forcément obligé de suivre tous les modules. Il y en a 3 :

- Cours de base
- Pédagogie
- Musique

Par exemple, un enseignant qui a suivi une formation de pédagogie peut être dispensé du module pédagogie. Un musicien qui a fait le cours 3 n'est pas obligé de suivre le module de musique. Nous vous encourageront vivement à vous inscrire. Ce papier peut légitimer votre fonction. Vous pouvez trouver les informations concernant ce concept sur le site de la confédération, jeunesse et musique. Voilà ! Vous avez certainement constaté que dans mon discours, j'ai dit très souvent les mots «Les inscriptions vous parviendront tout prochainement, les informations suivront tout bientôt ». Dans le courant du mois, je vais envoyer des e-mails aux sociétés à ces sujets. Je vous demande, chers délégués, d'avertir vos responsables, afin qu'ils prennent connaissances de ces mails et les transmettent aux personnes concernées.

Pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien.

e) de la cheffe de la commission fifres

La parole est donnée à Céline Renaud-Richard, cheffe de la Commission fifres

Cette première année de mon mandat a principalement été une année d'écoute, d'analyse et de réflexion pour le développement du fifre dans notre association romande et en Suisse. Tout d'abord, je voulais vous présenter Barbara Berli qui devait être présente aujourd'hui, mais qui est souffrante. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'année passée. Je suis confiante dans notre collaboration aux seins de l'ASTF et lui souhaite pleins succès pour la reprise du poste de chef de la commission technique fifre. A ce propos, des cours de jury seront organisés par l'ASTF dans le courant de l'année. Les informations suivront dans un futur proche. Je tiens réellement à tirer la sonnette d'alarme, l'Union Romande n'a plus que 3 jurys actifs : Dominique Vallat-Pont, Daniel Rollier et Moi-même. C'est pourquoi, il est nécessaire pour la pérennité de nos futures fêtes romandes que les musiciens des sociétés se mobilisent pour participer à ce cours de jury et que nous répondions massivement à la demande pour créer une liste romande forte. Revenons à notre association, ce temps de pause nous a permis de commencer l'adaptation des cours de moniteurs pour qu'ils correspondent aux besoins des sociétés à l'heure actuelle. Dans les grandes lignes, les cours seront organisés pour la rentrée de septembre, nous proposons deux moyens d'accès au cours de moniteurs :

- La participation active aux cours de Bases et la réussite de l'examen final
- La réussite de l'examen d'entrée.

Ceci afin de permettre aux personnes n'ayant pas réellement besoins de ces cours d'être dispensés et de concentrer nos efforts sur des personnes ayant plus de difficultés pour qu'ils puissent intégrer les classes de moniteurs. Ces différentes adaptations dans le concept de formation demandent une prise en compte de plusieurs facteurs régionaux et surtout du temps pour donner les cours. C'est pourquoi, nous désirons élargir la commission fifre. Je ne pouvais finir mon discours sans parler de la fête Romande des Jeunes. Et oui 100 ans ça se fête, alors faites honneurs à la fête que ma société et moi-même organisons en inscrivant vos jeunes au concours et venez fêter avec nous ici dans le collège de Marant. Je vous remercie de votre attention.

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous n'avons reçu aucune demande d'admission.

L'URSTFC comptera en 2017: **34 sociétés**.

5. Fixations**a) de la finance d'entrée**

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum 50.-- par société.

c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

6. Elections**a) du président central**

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URSTFC qui remercie le président de son engagement pour l'UR et propose à l'AD de le réélire.

Lionel Renaud est réélu président par acclamation.

b) des membres du comité

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Eddy Trincherini, trésorier; Olivier Monge, responsable de la Communication Edgard Etter membre sont candidats à une nouvelle élection. l'AD les reconduit par acclamation pour une nouvelle période. Le président remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR. Il félicite de cette élection et les remercie de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour. Il est réélu par acclamation.

d) de la cheffe de la commission fifres et clairons

Céline Renaud-Richard, cheffe de la commission fifre et clairon. Elle est réélue par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Pour cette élection, les membres suivant se mettent à disposition pour une nouvelle période. Il s'agit pour les tambours, de Christophe Crausaz, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochaux Marc Buttex et Olivier Jaques dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC. L'AD les réélit par acclamation. Pour les fifres Michel Pedrazolli est réélu par acclamation. La commission fifre a désireux augmenter sont nombres et pour se faire nous présente deux candidates. Elle sont présentées par Georges Rossetti, président des F. & T. Sierrois il s'agit de Nina Zanella des F. & T. Sierrois et Camille Zufferey des F. & T La Gougra St. Jean, elles sont éluent par acclamation. Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

f) des vérificateurs des comptes

Le **Groupe de tambours de la Musique Municipale VG** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **F. & T. La Gaité, Ayent** qui accepte ce mandat. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**Contingent des Grenadiers fribourgeois
Les tambours de la Fanfare Municipale d'Aigle
F. & T. La Gaité, Ayent**

7. Propositionsa) du comité

Aucune proposition émanant du comité n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos

b) des sections

Aucune proposition émanant des sections n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos.

8. Rapport intermédiaire de la Fête romande des Jeunes 2017.

Tivent Rodari fait un rapide tour d'horizon de l'organisation

9. Rapport intermédiaire de la Fête romande de Sierre 2019.

Robert Métrailler donne les dates du 28 29 et 30 juin

10. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2018

Elle aura lieu le samedi 3 février 2018 à Rosé

11. Honorariat et nomination des Vétérans**Honorariat**

Membre d'honneur aucun

Membre honoraire aucun

Nomination des vétérans

La parole est donnée à Erich Purro, Président de l'Union des vétérans qui est très content d'être parmi nous avec Pascal Grezet, secrétaire et Andreas Friedli, trésorier et qui nous remercient pour l'invitation ils distribuent les médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

20 ans

BORLOZ Olivier, Tambours de Villeneuve
CLIVAZ Olivier, Tambours de Conthey
DAYER Nathalie, Les Aiglons d'Héremence
GIGON Thierry, L'Empro-Genève
JOLIQVIN Pierre-Olivier, Tambours de Villeneuve
PIGHINI Marc, L'Empro-Genève
PILLER Claudia, L'Empro-Genève
PILLER Rémy, L'Empro-Genève
TRINCHERINI Eddy, Tambours de Conthey

20 ans et 30 ans

DEBONS Gaéтан, Tambours de Villeneuve

30 ans

BALMER Olivier, Tambours et fifres Sierrois
BRASEY Frédéric, La Bertholdia
CHAMBOVEY Marie-Claude, F. & T. Montreusiens
ETTER Edgar, La Bertholdia
MORGENEGG Guido, La Bertholdia
RODARI Thivent, F. et T. de Nyon
SCHAEFER Frédéric, Tambours et fifres Merula
THELER Stéphane, Tambours et fifres Sierrois

40 ans

BASSET Didier, L'Empro-Genève
BESSON-DUBUIS Jocelyne, F. & T. Montreusiens
FAVRE Eric, F. et T. de Nyon
MATHIEU Pascal, L'Empro-Genève
POTTERAT Claude-Alain, Tambours et fifres Merula

12. Divers

Roman Lombriser salue d'AD et remercie pour l'invitation

Daniel Gachet et Noam Rey donnent des détails concernant la Fête fédérale 2018 à Bulle.

Nicolas Huser demande pourquoi les passeports ne sont pas remplacés par d'ASA, il lui est répondu que l'ASA n'est pas assez fiable pour le moment.

Ludovic Frochaux fait de la pub pour le Neuchâtel DRUM SHOW

Georges Rossetti explique qu'à une certaine époque une canne de tambour-major était mise en jeu lors des fêtes romande. Il lui est fait remarqué que ceci est une affaire des sections et non de l'URSTFC.

Didier Laurent signale que Morge organisera en 2021 la Fête romande des jeunes.

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour. Chaleureux merci aux Fifres et tambours de Nyon pour l'organisation de cette journée. Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion. Lionel Renaud remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons 2017 close à 11h145

Le secrétaire général
François Niederhauser

Onex, le 15 novembre 2017